

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

Sarcelles, le 20 mai 2025

UN CHANTIER DE 2 ANS
À 19 MILLIONS D'EUROS
POUR MÉTAMORPHOSER LE
**CENTRE DE VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE** DU SIGIDURS



SIGIDURS

établissement public

©AIA Life Designers

Un chantier de 2 ans à près de 19 millions d'euros pour métamorphoser le Centre de Valorisation Énergétique

Cette année, le Centre de Valorisation Énergétique (CVE) du Sigidurs franchira une étape clé dans son histoire structurelle et architecturale.

Mise en service depuis 47 ans, cette usine de traitement des déchets ménagers qui a connu des évolutions techniques, présente aujourd'hui une identité industrielle marquée par une architecture hétérogène et vieillissante.

Forts du constat que le CVE subissait les dégradations de son âge, liées notamment aux intempéries, les élus du Sigidurs ont initié un ambitieux projet d'habillage architectural de l'usine.

Le fil conducteur de ce programme sera d'en améliorer la fonctionnalité, ses performances acoustiques et d'optimiser encore plus la valorisation des déchets en énergie. L'autre volet aura pour but une intégration harmonieuse dans le paysage urbain et faire de cette usine la vitrine de l'établissement public.

Focus sur le déroulé des travaux à venir

Innovation, technicité et modernité

Un concours d'architectes lancé fin 2021, a été organisé pour recueillir des projets innovants et pertinents sur l'habillage architectural du CVE. Ainsi, trois groupements d'architectes ont été sélectionnés et ont présenté leur concept à un jury composé des membres de la Commission d'Appel d'Offres et de trois architectes experts indépendants, pour examiner et auditionner les candidats. Après délibération, c'est le groupement de maîtrise d'œuvre piloté par AIA architectes qui a été désigné lauréat de ce concours, son projet proposant une requalification architecturale des constructions existantes. Ce projet a fait l'objet d'un accord préalable des deux communes limitrophes, Sarcelles et Villiers-le-Bel, qui ont conjointement instruit et validé le permis de construire.

Au cœur de l'action : un chantier d'une grande ampleur

Le défi de ce chantier d'envergure d'un délai de deux ans et d'un montant total estimé à 19 millions d'euros, sera d'être réalisé en assurant la continuité de fonctionnement du CVE, selon un calendrier rigoureux :

- Avril 2025 : notification des marchés de travaux
- Octobre 2025 : démarrage des travaux de la charpente et du hall de déchargement.
- Juillet 2026 : démarrage de la pose des profilés en aluminium.
- Mars 2027 : réception du chantier.

Réparti en cinq grandes phases, le chantier mobilisera trois grues de levage, dont l'une d'elles culminera à 56 mètres de hauteur soit 15 mètres de plus que la cheminée du CVE. Pour garantir la sécurité des riverains, des entreprises et des passants, les zones d'habitation et les voies publiques adjacentes seront strictement interdites au survol de charges. A titre d'exemple, la structure porteuse comprend 1000 tonnes d'acier.

Enfin ce chantier se veut également faible en émission sonore. Partant des constructions déjà existantes et les ajouts étant à dominantes métalliques, le coulage de béton sera limité. Résultat : un niveau sonore réduit tout au long des travaux, pour un impact minimal sur l'environnement voisin.

A savoir : Le chantier a démarré le 28 avril dernier avec 13 entreprises de travaux réparties selon 8 lots, sans compter les sous-traitants qui pourront s'ajouter selon les besoins. De plus, le Sigidurs a imposé une part de travail en insertion représentant 6000 h de travail sur le chantier. Pour accueillir le personnel, une base vie de 30 modules sera installée.

Un nouvel environnement de travail alliant performance et sécurité

Ce projet vise principalement à optimiser les conditions de travail des agents tout en garantissant une meilleure sécurité et un abaissement des émissions sonores à destination des riverains.

- Ainsi, une cloche composée d'un bardage métallique percée de fenêtres constitue une sorte de sas, offrant une protection aux intempéries de la zone de travail, des process machines et une luminosité naturelle. Elle permet une ventilation naturelle du fait qu'elle ne descende pas jusqu'au sol.

Ce système a été pensé pour limiter les écarts de températures entre l'intérieur et l'extérieur, spécifiquement en haut des fours où l'échauffement est le plus important. Elle jouera également un rôle majeur dans l'abaissement acoustique afin de contenir les émissions sonores. L'ajout de laine de roche, absorbant acoustique de haute densité, permettra de contenir le bruit et d'éviter la réverbération du bruit à l'intérieur de la zone de travail pour les agents.

- Afin de faciliter et sécuriser le travail des agents, un pont roulant d'une capacité de 3,2 tonnes a été intégré pour faciliter les opérations de maintenance notamment pour le levage des pièces lourdes. Toujours dans l'aspect sécuritaire, l'emprise de la halle de déchargement sera agrandie pour faciliter la circulation et les manœuvres des camions de collecte dans cette zone. De même, un accès direct à la zone des mâchefers sera créé en prolongeant la voie périphérique.
- Dans le but de minimiser le risque d'incendie, l'utilisation de matériaux à faible combustibilité a été privilégiée. La structure principale est en acier, les façades sont en bardage métallique avec une isolation en laine de roche, les ouvertures sont en verre, les menuiseries et les lames d'habillage sont en aluminium.

Coup d'accélérateur pour limiter notre impact environnemental

La dimension écoresponsable du chantier et la prise en compte de son impact environnemental ont été intégrées au projet dès le début de l'appel d'offre et du concours d'architectes. Il était indispensable pour nos élus que le Sigidurs, acteur majeur du traitement et de la valorisation des déchets, attache l'importance nécessaire à ces enjeux de transition écologique.

Aussi, une meilleure gestion des eaux pluviales a été repensée dès la conception. Les eaux de toiture seront collectées et rassemblées dans un bassin d'évaporation, maximisant le traitement à la parcelle et limitant les rejets au réseau. Ce bassin pourra être raccordé à un réseau d'arrosage ou de nettoyage. Des études seront menées pour évaluer la faisabilité de la réutilisation de cette ressource pour le process, en remplacement des eaux de nappes actuellement pompées.

En complément, un parking écologique en herbe non bitumé et perméable de 18 places sera aménagé.

Enfin, des aménagements paysagers seront réalisés principalement au nord du site, avec la création d'un circuit de visite pédagogique. Cette renaturation vise à implanter une biodiversité végétale et locale.

Un projet tout en courbes

Dans le but de désindustrialiser l'image du CVE et de créer une unité visuelle avec le centre de tri, la conception de la nouvelle enveloppe s'appuie sur l'idée et la forme d'un « nuage de lumière » aux courbes douces et légères, offrant un dégradé du blanc au gris. Il symbolisera de jour, la vapeur d'eau produite par le CVE et de nuit, il scintillera et se parera de lumière pour représenter l'électricité, source d'énergie produite par l'installation. De son côté, la cheminée perdra ses couleurs criardes et vieillissantes pour se fondre dans le ciel dans un camaïeu horizontal de gris.

Illumination au cœur de la nuit

Pour sublimer l'architecture de nuit, l'installation bénéficiera d'un système d'éclairage à double niveau. Le cœur de l'usine utilisant un éclairage de travail blanc sera complété par des projecteurs dynamiques allumés en continue pour faciliter et soulager le travail des agents durant la nuit.

Enfin, la façade du bâtiment, telle une « peau scintillante » sera, composée de 2900 lampes.

Ces points lumineux implantés sur la partie extérieure seront visibles depuis la zone industrielle, la route départementale, les habitations Beauvillésoises, la skyline parisienne et depuis tout le territoire nord de l'Île de France.

Cet éclairage de l'usine se fera en pleine conformité avec l'arrêté du 27 décembre 2018 concernant les nuisances lumineuses et respectera une intensité de lumière et une programmation temporelle, respectueuses des riverains et de la biodiversité. En effet l'installation sera éteinte au cœur de la nuit, à partir d'une heure du matin.

A l'envie, la couleur pourra être modifiée pour faire le lien avec des événements. Par exemple, la « peau scintillante » pourra être rose en référence à « Octobre Rose ».

Une expérience pédagogique à 360°

Lors d'une enquête réalisée auprès des riverains, un besoin d'information sur le fonctionnement du CVE avait été clairement exprimé.

En conséquence, le projet prévoit la création d'un parcours pédagogique en extérieur, de 500 mètres, décomposé en 8 étapes pour une durée d'environ 45 minutes. Les futurs visiteurs, qu'ils soient valides ou à mobilité réduite, bénéficieront d'une visite guidée, encadrée et dispensée par les agents du Sigidurs leur permettant une meilleure compréhension du processus d'incinération des déchets en transformation d'énergie (chaleur et électricité).

La création de ce parcours constitue un bel outil pédagogique, notamment pour la sensibilisation de nos publics scolaires. Ils pourront en même temps apprécier l'esthétique du site et la végétation des espaces présents tout autour : massifs bosquets multi-strates, prairie rase au centre et prairies fleuries en périphérie. Enfin, un pavillon d'observation offrira un point de vue panoramique à 360° de l'ensemble du site.

La mise en place de ce parcours est une nouveauté, l'actuel CVE n'en possédant pas.

Ce projet d'habillage architectural, s'inscrit dans une dynamique territoriale, à l'échelle du département et de la région, et sera incontestablement un événement marquant dans la vie du Sigidurs. Une nouvelle page pour le CVE qui se tourne vers un avenir plus durable, plus sécuritaire, plus respectueux de son environnement en offrant des perspectives de fonctionnalités plus performantes.

Le Sigidurs en s'engageant dans ce programme important de rénovation et de couverture souhaite réaffirmer sa volonté de s'inscrire comme un acteur concerné par la vie et la construction du territoire Val d'Oisien.

Présentation du Sigidurs - Qui sommes-nous ?

Le Sigidurs est un établissement public de prévention, de collecte et de valorisation des déchets ménagers, dont le siège social est situé sur la commune de Sarcelles. Il exerce les compétences collecte et traitement des déchets pour 59 communes, réparties sur deux départements, le Val d'Oise et la Seine-et-Marne, représentant un total de 425 000 administrés.

Afin d'assurer sa mission de service public, il dispose des installations suivantes :

- un centre de valorisation énergétique où sont réceptionnées les ordures ménagères;
- un centre de tri pour la réception des emballages et des papiers;
- une plateforme de réception et de stockage des emballages en verre ;
- un réseau de 6 déchèteries : Sarcelles, Bouqueval, Gonesse, Louvres, Dammartin-en-Goële et Mitry-Mory.